

REUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL

-----  
**Mardi 09 juin 2020**  
**20 heures 30**  
-----

Espace Maurice FAURE  
Salle des Fêtes

**Convocation du Conseil Municipal**

*Vu l'ordonnance du 13 mai 2020 – 562 : Article 10 : Pendant la durée de l'Etat d'Urgence Sanitaire, et afin de respecter « les gestes barrières » et « les mesures de distanciation sociale » la réunion du Conseil Municipal se tiendra à **l'Espace Maurice FAURE**.*

*La séance sera publique mais limitée à 30 personnes.*

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints
- 2 Election de la commission d'appel d'offres
- 3 Fixation du nombre de membres du CA du CCAS
- 4 Election des membres du CA du CCAS
- 5 Création des commissions municipales et désignation des membres
- 6 Désignation des représentants aux organismes extérieurs
- 7 Désignation des référents « environnement » de la commune auprès du SYDED du Lot
- 8 Commission communale des impôts directs
- 9 Mise en accessibilité du point arrêt routier (arrêt bus) demande de subvention auprès de la Région
- 10 Décision du Maire
- 11 Questions diverses

*Outre la distance de sécurité, le port du masque pour le conseiller est recommandé ainsi que l'utilisation d'un stylo personnel.*

A Prayssac, le 04 juin 2020

Madame Le Maire

Fabienne SIGAUD

